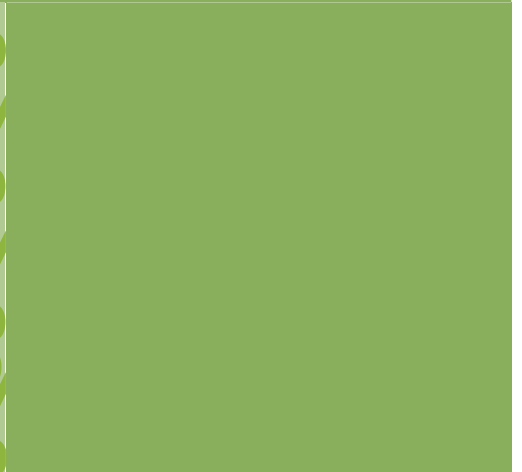
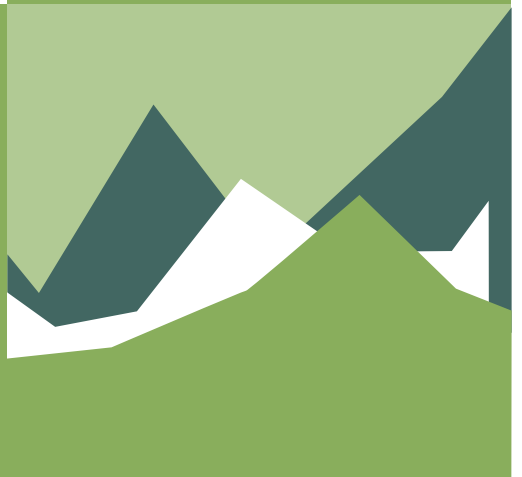
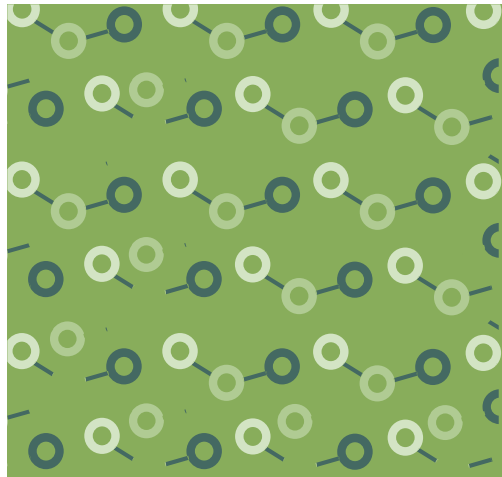


LES DOSSIERS

MAI 2022 N°3

Les groupements engagés dans des démarches d'agro-écologie reconnues

BOURGOGNE- FRANCHE- COMTÉ



SOMMAIRE

1	Contexte et cadre général.....	4
2	Les fermes DEPHY.....	5
3	GIEE	7
4	Groupes 30 000	9



1 Contexte et cadre général

Le ministère de l'agriculture a créé trois dispositifs différents en agroécologie depuis 2011 : les fermes Dephy, les GIEE (Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental) et groupes 30 000. Ils sont une suite logique et une mise en pratique des volontés des plans Ecophyto et Ecophyto2. Des agriculteurs regroupés autour d'un porteur de projet peuvent demander un financement pour accompagner un changement de pratiques sur une thématique (exemple : la gestion des couverts végétaux et la réduction de cuivre en viticulture). Au total, au 1^{er} janvier 2022 l'ensemble de ces dispositifs comptent une petite centaine de groupes engagés dans lesquels on recense 1 293 exploitations qui se sont investies dans 1 376 engagements au sein des différents dispositifs. En effet certains agriculteurs peuvent être engagés dans différents groupes. Ils représentent 5,5% des exploitants engagés dans des démarches reconnues (sans préjudice du Bio, du HVE et des MAEC).

	DEPHY	GIEE	30 000
Nombre de groupes	14	63	18
Nombre d'exploitations	164	953	197

Source : Draaf
 Champ : données disponibles au 01/01/2022

Rappels sur les collectifs engagés dans l'Agro-Écologie





2 Les fermes DEPHY

Chiffres clés

- **164** exploitations en production végétale
- **14** groupes en filière végétale
dont 3 en maraîchages 4 en viticulture 2 en grandes cultures, 4 en polyculture poly-élevage et 1 en horticulture.
- **Financement** : 602 000 euros dont 454 000 par l'État (75%)

Le dispositif DEPHY a été lancé à l'échelle nationale en 2011, dès la première version du plan Ecophyto. Il a pour finalité de tester, valoriser et déployer les techniques et systèmes agricoles réduisant l'usage des produits phytosanitaires, tout en étant économiquement, environnementalement et socialement viables.

Il est développé dans des conditions réelles d'exploitations par des agriculteurs volontaires travaillant sur des thématiques communes dans le but de réduire leur utilisation de produits phytosanitaires. Avec l'appui d'un animateur appelé ingénieur réseau (IR), chaque groupe composé de 10 à 12 agriculteurs, a pour rôle de créer des références locales puis de communiquer sur les systèmes testés et co-construits. Les résultats obtenus associés aux leviers mobilisés sont valorisés et diffusés au plus grand nombre, afin de montrer la faisabilité de cette re-conception

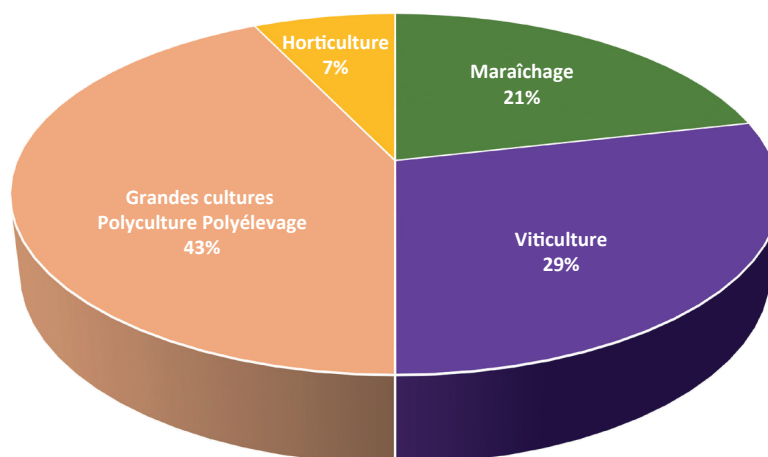
de système et inciter d'autres agriculteurs à les mettre en pratique sur leur exploitation.

Ces groupes d'agriculteurs sont sélectionnés par un appel à projet et pour une durée de 5 ans renouvelable. La campagne 2016-2021 a mobilisé 3 000 fermes au niveau national et s'est achevée en 2021. Un nouvel appel à projet a été lancé cette même année afin de

permettre à 2 000 fermes, déjà inscrites dans la démarche ou nouvellement engagées, de travailler sur la réduction des produits phytosanitaires pour la période 2022-2026.

En Bourgogne Franche Comté, 164 fermes réparties dans 14 groupes ont été sélectionnées pour cette nouvelle campagne qui se poursuivra jusqu'en 2026.

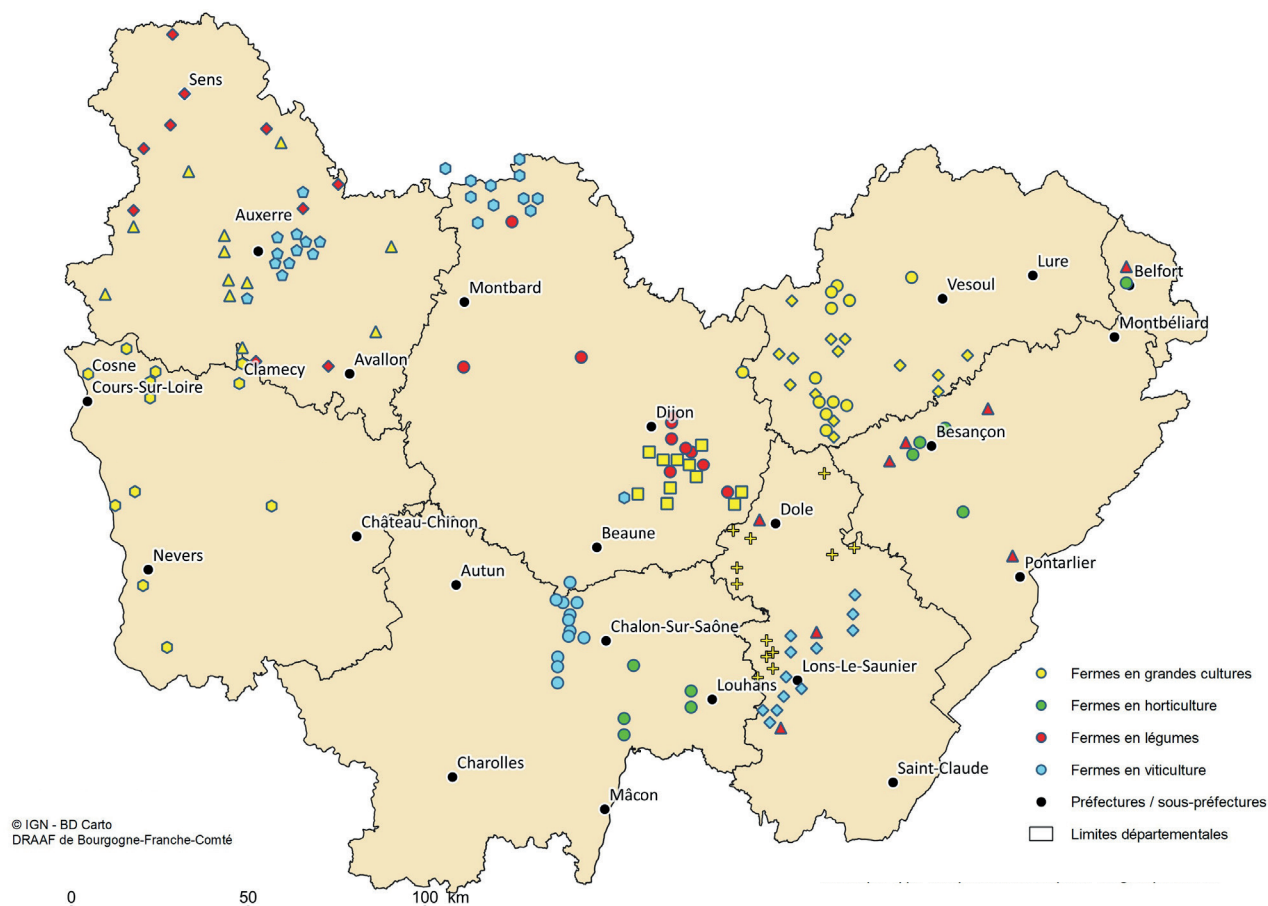
Répartition par OTEX des groupes



Source : Draaf
Champ : données disponibles au 01/01/2022



Répartition des fermes DEPHY en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Draaf
Champ : données disponibles au 01/01/2022

Remarque : les symboles représentent les différents groupements de producteurs, la couleur des ces symboles dépend de l'OTEX d'appartenance

Les OTEX les plus représentées sont les exploitations spécialisées en grandes cultures et poly-élevage.

Au-delà de ce réseau de fermes existe un réseau expérimental (DEPHY EXPE). Il a pour objectif de concevoir et tester des systèmes de cultures plus innovants n'envisageant l'usage des produits phytosanitaires qu'en dernier recours. Ces projets d'expérimentation ont débuté aux printemps 2018 et 2019 pour une durée de 4 à 6 ans. Sur les 41 projets nationaux, 4 sont référencés en Bourgogne-Franche-Comté.

Le financement s'effectue à hauteur de 671 000 € dont 602 000 € de subventions (75% par l'État soit 454 000 €, 148 000 € par les structures porteuses) et 69 000 € pris en charge également par les structures porteuses.



3 GIEE

Chiffres clés

- **953** exploitations dans toutes les filières (pour 1 010 engagements)
- **63** groupes toutes filières
dont 22 en grandes cultures, 21 en polyculture et élevage
- **Financement** : moyenne d'environ 345 000 € d'enveloppe disponible annuelle

Les Groupements d'Intérêts Economiques et Environnementaux (GIEE) sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'Etat qui s'engagent dans un projet pluriannuel dans le but de renforcer la durabilité de leurs pratiques. Les agriculteurs des groupes sont accompagnés dans leurs projets par un animateur. Ces collectifs visent à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux, en accord avec les enjeux du territoire, à travers des actions relevant de l'agro-écologie. Leurs thématiques de travail sont donc plus larges que la réduction des produits phytosanitaires, et donc que celles des groupes DEPHY.

Les GIEE s'engagent selon l'action sur un nombre d'années prédéfinies et s'appuient sur des partenariats avec des acteurs des filières (coopératives, distributeurs, chambre d'agriculture...) et du territoire (Parcs Naturels Régionaux, collectivités locales...). Leurs résultats sont partagés avec l'ensemble des acteurs du territoire. Les projets d'émergence (1 an) et de reconnaissance (3 ans) des GIEE sont proposés par

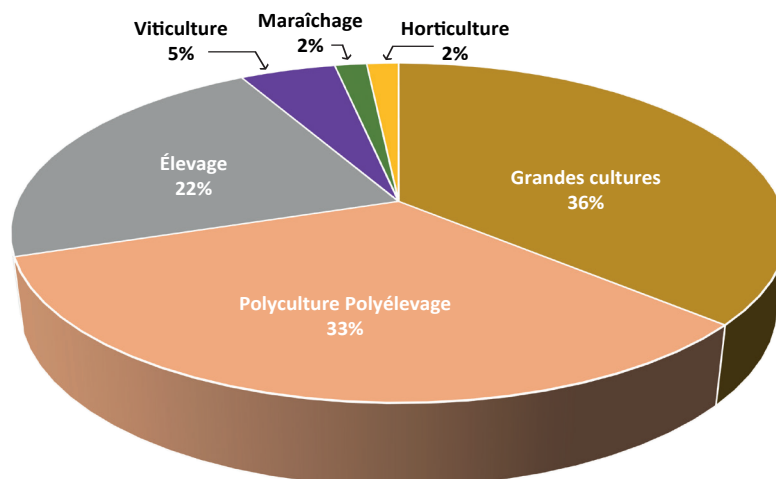
les porteurs lors d'un appel à projets régional commun 30 000-GIEE, lancé chaque année. En plus de l'accompagnement techniques et de l'aspect partenarial, cet engagement permet de bénéficier de majoration dans l'attribution des aides ou d'une attribution préférentielle des aides selon les possibilités offertes au niveau régional.

En Bourgogne-Franche-Comté, 63 groupes GIEE existent. Il

se répartissent entre orientations végétales et animales. Cf. graphique.

Les thématiques principales de projet les plus présentes dans les différents groupes sont l'agriculture biologique et l'autonomie alimentaire des élevages. Viennent ensuite la conservation des sols, les couverts végétaux, la valorisation de la biomasse sous forme d'énergie et la qualité de l'eau.

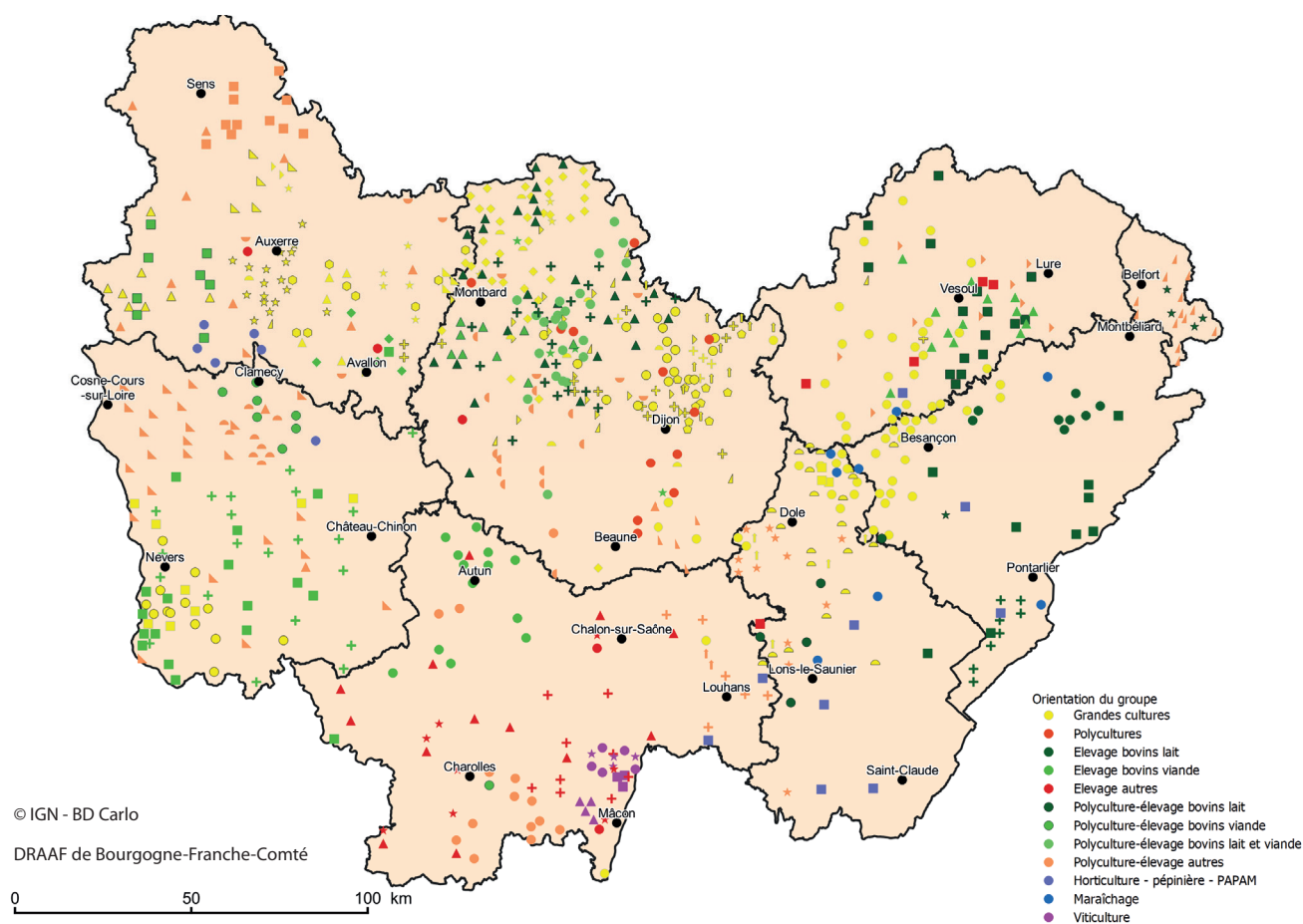
Répartition par OTEX des groupes



Source : Draaf
Champ : données disponibles au 01/01/2022



Répartition des fermes GIEE en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Draaf
Champ : données disponibles au 01/01/2022

Remarque : les symboles représentent les différents groupements de producteurs, la couleur des ces symboles dépend de l'OTEX d'appartenance

Le financement se fait par le ministère de l'Agriculture. Sur les exercices 2020 et 2021 l'enveloppe disponible était en moyenne de 345 000 € par an.



4 Groupes 30 000

Chiffres clés

- **197** exploitations dans toutes les filières (pour 202 engagements)
- **18** groupes toutes filières
dont 8 en viticulture 1 en maraîchage, 2 en horticulture, 5 en polyculture poly-élevage et 2 en grandes cultures
- **Financement** : moyenne d'environ 334 000 € d'enveloppe disponible annuelle

Les groupes 30 000 ont été créés au lancement du plan Ecophyto 2 en 2016. Le réseau DEPHY comptait alors 3000 fermes au niveau national, accompagnées dans la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires.

L'idée du plan Ecophyto 2 puis Ecophyto 2+ est de multiplier par 10 ce nombre de fermes pour atteindre 30 000 fermes accompagnées au niveau national.

Les agriculteurs sont accompagnés pendant 1 an en émergence ou 3 ans une fois reconnus par un animateur sur des projets de re-conception de leur système agricole.

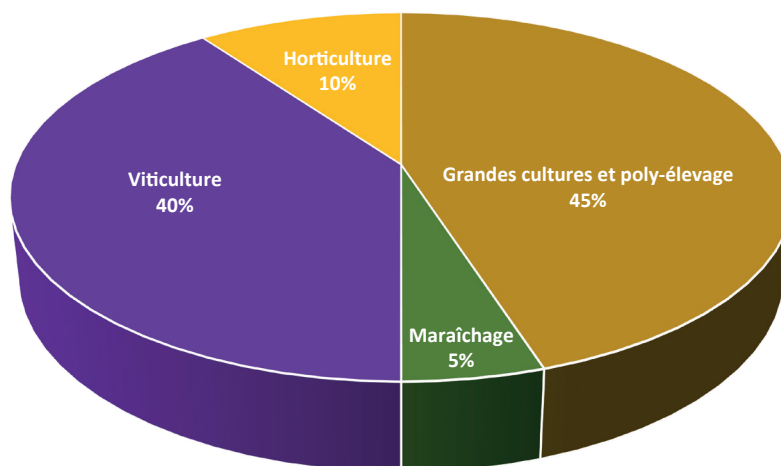
Leur rôle est de s'inspirer des systèmes agricoles testés et approuvés dans les groupes DEPHY et GIEE afin de les appliquer sur plus grande échelle sur leurs fermes et en les diffusant au plus

grand nombre.

Ils travaillent ainsi sur des thématiques liant agro-écologie et réduction de produits phytosanitaires. Chaque groupe comporte 10 à 20 agriculteurs et il est accompagné par une structure du monde agricole (chambre d'agriculture, coopérative, association...).

Comme les fermes DEPHY, les groupes 30 000 s'engagent à mener des actions de communication auprès d'autres fermes et/ou des établissements d'enseignement agricole dans le but de partager leurs expériences et d'essaimer des pratiques moins dépendantes en produits phytopharmaceutiques.

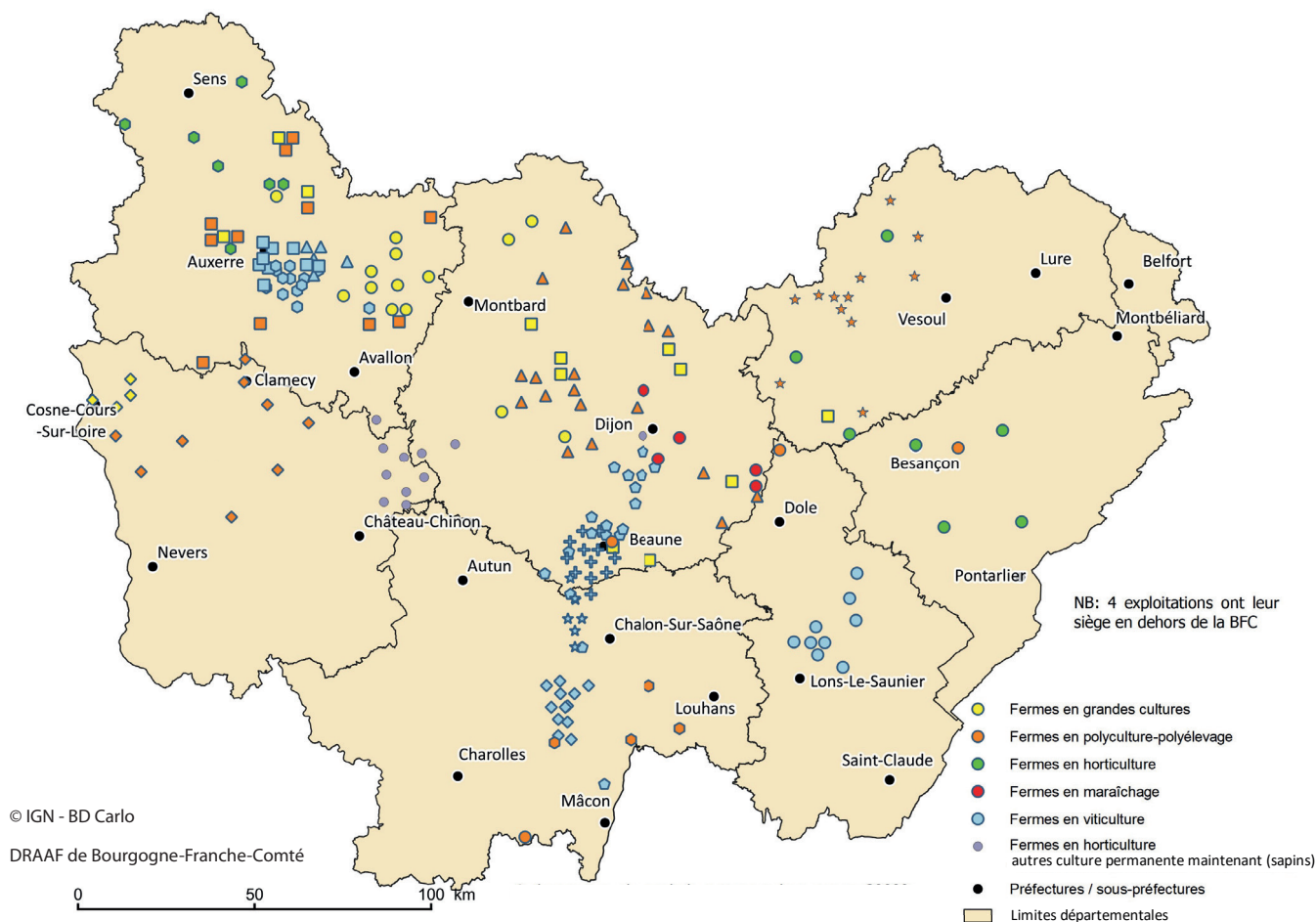
Répartition par OTEX des groupes



Source : Draaf
 Champ : données disponibles au 01/01/2022



Répartition des Groupes 30 000 en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Draaf
Champ : données disponibles au 01/01/2022

Remarque : les symboles représentent les différents groupements de producteurs, la couleur de ces symboles dépend de l'OTEX d'appartenance

Les Groupes 30 000 sont sélectionnés chaque année au cours d'un appel à projet commun avec les GIEE, pour valider leurs projets d'émergence (1 an) ou de reconnaissance (3 ans). La région Bourgogne-Franche-Comté compte 20 groupes représentant près de 200 exploitations. Ces groupes se répartissent principalement entre les Grandes cultures polyculture-poly élevage et les viticulteurs. Cf. graphique.

Le financement s'effectue par les agences de l'eau. Sur les campagnes 2020 et 2021, l'enveloppe globale disponible était d'environ 334 000 € par an.



Pour en savoir plus :

<https://ecophyto-bfc.fr/carte-annuaire-des-collectifs/>

<https://collectifs-agroecologie.fr/>

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projets-pour-les-demandes,1915>

Définition de l'agro-écologie (CRPM, Article I) :

Les « systèmes [agro-écologiques] privilégient l'autonomie des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité, en maintenant ou en augmentant la rentabilité économique, en améliorant la valeur ajoutée des productions en réduisant la consommation d'énergie, d'eau, d'engrais, de produits phytopharmaceutiques et de médicaments vétérinaires, en particulier les antibiotiques. Ils sont fondés sur les interactions biologiques et l'utilisation des services écosystémiques et des potentiels offerts par les ressources naturelles, en particulier les ressources en eau, la biodiversité, la photosynthèse, les sols et l'air, en maintenant leur capacité de renouvellement du point de vue qualitatif et quantitatif. Ils contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique ».

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Service Régional de l'Information Statistique et Économique
4 bis Rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon Cedex
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 80 39 30 12

Directrice : Marie-Jeanne Fotré-Muller
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédacteur : Alix Delhal et Aurore Minvielle-Debat (SRAL)
Pierre Froissart (SRISE), Matilde Parage (SREA),
Composition : Yves Lebeau
Dépot légal : À parution
ISSN : 2801-0213
© Agreste 2022



ÉCOPHYT 
DEPHY | RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

ÉCOPHYT 
30 000 | RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

agreste.agriculture.gouv.fr

AGRICULTURE.GOUV.FR



ALIMENTATION.GOUV.FR